



Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance
Ministère de l'Économie
139 rue de Bercy
75572 PARIS

LE PRÉSIDENT

Paris, le 30 JUL. 2021

SÉNATEUR DES YVELINES

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons appeler votre attention sur la situation du domaine de Grignon (AgroParisTech) situé sur la commune de Thiverval-Grignon (78850).

LA PRÉSIDENTE

DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES
DU SÉNAT

Fort de son histoire étroitement liée à la recherche agronomique, de ses 40 000 m² de bâtiments et de ses 300 hectares agricoles ou forestiers, l'avenir de ce domaine est un enjeu majeur de l'aménagement et de la préservation de l'authenticité de la Plaine de Versailles.

SÉNATEUR DES YVELINES

Or, dans le cadre de l'appel d'offres formalisant la vente du campus de Grignon suite au transfert d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay, nous avons été informés qu'Altarea-Cogedim, développeur immobilier, aurait été retenu.

Nous tenions à vous faire part de notre étonnement quant à ce choix, et ce à plusieurs titres.

Il semble que le projet sélectionné, qui n'a pas été soumis à l'avis des élus, ne s'inscrit pas dans l'histoire patrimoniale de ce domaine qui remonte au XVI^{ème} siècle. L'ensemble immobilier futur, tel que nous en avons connaissance, impliquerait une pure artificialisation des sols ainsi que la fin de la partie enseignement.

Si nous regrettons vivement l'absence de consultation, nous nous interrogeons sur les raisons de la mise à l'écart du projet « Grignon 2026 » alors qu'il emportait l'adhésion des 31 communes de la CC « Cœur d'Yvelines ». Ce projet d'intérêt général soutenu par tous les élus locaux et la communauté scientifique avait pour ambition de faire du campus de Grignon un pôle d'excellence en matière agronomique. Si des points étaient sans doute perfectibles, ce projet avait l'atout de s'inscrire dans la tradition du site voué à la recherche agronomique et écologique.

Dans ce contexte, nous vous sollicitons afin que vos services puissent rencontrer dès que possible Mme Nadine Gohard, Maire de Thiverval-Grignon et M. Hervé Planchenault, Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines pour pouvoir échanger avec eux sur l'évolution future du campus.

Alors que le caractère remarquable de l'espace naturel de ce domaine a été reconnu, nous ne pouvons concevoir que le projet retenu ne soit pas en adéquation avec son intérêt environnemental et historique.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier majeur pour le département des Yvelines,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sophie PRIMAS



Gérard LARCHER



Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75700 PARIS

LE PRÉSIDENT

Paris, le 30 JUIL. 2021

SÉNATEUR DES YVELINES

Monsieur le Ministre,

LA PRÉSIDENTE

Nous souhaitons appeler votre attention sur la situation du domaine de Grignon (AgroParisTech) situé sur la commune de Thiverval-Grignon (78850).

DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES
DU SÉNAT

Fort de son histoire étroitement liée à la recherche agronomique, de ses 40 000 m² de bâtiments et de ses 300 hectares agricoles ou forestiers, l'avenir de ce domaine est un enjeu majeur de l'aménagement et de la préservation de l'authenticité de la Plaine de Versailles.

SÉNATEUR DES YVELINES

Or, dans le cadre de l'appel d'offres formalisant la vente du campus de Grignon suite au transfert d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay, nous avons été informés qu'Altarea-Cogedim, développeur immobilier, aurait été retenu.

Nous tenions à vous faire part de notre étonnement quant à ce choix, et ce à plusieurs titres.

Il semble que le projet sélectionné, qui n'a pas été soumis à l'avis des élus, ne s'inscrit pas dans l'histoire patrimoniale de ce domaine qui remonte au XVI^{ème} siècle. L'ensemble immobilier futur, tel que nous en avons connaissance, impliquerait une pure artificialisation des sols ainsi que la fin de la partie enseignement.

Si nous regrettons vivement l'absence de consultation, nous nous interrogeons sur les raisons de la mise à l'écart du projet « Grignon 2026 » alors qu'il emportait l'adhésion des 31 communes de la CC « Cœur d'Yvelines ». Ce projet d'intérêt général soutenu par tous les élus locaux et la communauté scientifique avait pour ambition de faire du campus de Grignon un pôle d'excellence en matière agronomique. Si des points étaient sans doute perfectibles, ce projet avait l'atout de s'inscrire dans la tradition du site voué à la recherche agronomique et écologique.

Dans ce contexte, nous vous sollicitons afin que vos services puissent rencontrer dès que possible Mme Nadine Gohard, Maire de Thiverval-Grignon et M. Hervé Planchenault, Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines pour pouvoir échanger avec eux sur l'évolution future du campus.

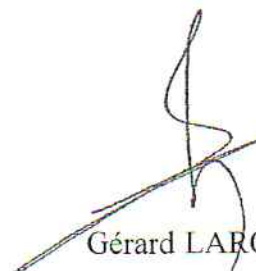
Alors que le caractère remarquable de l'espace naturel de ce domaine a été reconnu, nous ne pouvons concevoir que le projet retenu ne soit pas en adéquation avec son intérêt environnemental et historique.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier majeur pour le département des Yvelines,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke on the left and a vertical stroke on the right that loops back to the horizontal one.

Sophie PRIMAS

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' and 'L' that are interconnected.

Gérard LARCHER